

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 22476-1:2012

Reconnaissance et essais géotechniques - Essais en place - Partie 1: Essai de pénétration au cône électrique et au piézocône (ISO

Geotechnische Erkundung und
Untersuchung - Felduntersuchungen -
Teil 1: Drucksondierungen mit
elektrischen Messwertaufnehmern und
Geotechnical investigation and testing -
Field testing - Part 1: Electrical cone and
piezocone penetration test (ISO
22476-1:2012)

09/2012



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 22476-1:2012 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 22476-1:2012.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 22476-1:2012
NORME EUROPÉENNE **EN ISO 22476-1**
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD
Septembre 2012

ICS 93.020

Version Française

**Reconnaissance et essais géotechniques - Essais en place -
Partie 1: Essai de pénétration au cône électrique et au
piézocône (ISO 22476-1:2012)**

Geotechnische Erkundung und Untersuchung -
Felduntersuchungen - Teil 1: Drucksondierungen mit
elektrischen Messwertaufnehmern und Messeinrichtungen
für den Porenwasserdruck (ISO 22476-1:2012)

Geotechnical investigation and testing - Field testing - Part
1: Electrical cone and piezocone penetration test (ISO
22476-1:2012)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 14 septembre 2012.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles